

*Création d'emploi*

maison, leur entreprise ou leur exploitation agricole. Je voudrais parler du sort de chacun de ces groupes. Cependant, faute de temps et compte tenu de mes attributions particulières à la Chambre, je dois m'intéresser au dernier groupe, soit les agriculteurs, les producteurs de denrées alimentaires. Il s'agit du secteur le plus fondamental et le plus vital, l'industrie alimentaire. Cela ne met pas uniquement en cause les 5 p. 100 de producteurs, ou les 25 p. 100 qui trouvent un emploi directement ou indirectement dans le secteur alimentaire, ou les 23 ou 24 millions de Canadiens, mais en fait les millions d'êtres humains qu'on peut décrire assez facilement comme les affamés de la planète.

Comme je l'ai indiqué tout à l'heure, il est difficile de se rappeler, à l'exception de quelques périodes vécues durant la crise de 1929, une époque où les agriculteurs canadiens aient affronté une situation financière aussi désastreuse.

Certains pourront demander pourquoi la situation des agriculteurs est différente et c'est là une question honnête qui mérite une réponse. La meilleure réponse qui me vient à l'esprit est celle qu'a donnée M. Donald Shaughnessy, expert-comptable dans un article qu'il a intitulé: «Dollars Sense». Sous le sous-titre «Les agriculteurs pourraient ne pas survivre au coût élevé des emprunts», M. Shaughnessy explique d'abord que la grande majorité des agriculteurs indépendants sont financés au moins en partie au moyen de titres de dette. Ils empruntent des sommes importantes au départ par nécessité, pour s'installer; ils empruntent ensuite lourdement pour exploiter leur ferme, et comme les frais d'exploitation sont fixes, ils sont inévitables. Même une bonne gestion ne permet pas de baisser les coûts de façon tangible. Ce qu'il veut dire, c'est qu'on ne peut raisonnablement s'attendre d'un agriculteur qu'il affame son bétail ou en réduise le nombre considérablement, ou encore qu'il épuise sa terre.

En deuxième lieu, M. Shaughnessy traite d'une différence de taille. En agriculture, à comparer à d'autres secteurs, la proportion des recettes par rapport à l'actif est très faible, allant parfois de un à cinq ou de un à dix. Autrement dit, des avoirs de 1 million de dollars peuvent ne rapporter que \$100,000 à \$200,000. Dans d'autres secteurs, par exemple la vente au détail, cette proportion est généralement de 2 à 1, peut-être même de 3 à 1. M. Shaughnessy en conclut que le grand écart dans la proportion des recettes par rapport à l'actif signifie au fond que toute augmentation générale des taux d'intérêt de 10 à 20 p. 100 nuit au moins dix fois plus aux agriculteurs qu'aux détaillants.

De façon générale, quatre problèmes sont à l'origine de l'impasse financière actuelle du secteur agricole. Le premier se traduit par l'incapacité pour la plupart, sinon la totalité, des producteurs de tirer des bénéfices suffisants de la vente de leurs denrées. Et ce ne serait que juste que de leur garantir des bénéfices raisonnables. Je me suis entretenu avec un de mes électeurs hier soir, un dénommé Jessie Dennis qui habite dans l'est de ma circonscription; il m'a révélé que si nous pouvions lui assurer des bénéfices équitables—après tout, c'est de cette façon que la plupart des entreprises réalisent leurs revenus—alors il n'aurait pas besoin d'un seul sou de l'État.

Le deuxième problème se pose du fait du coût toujours plus élevé des facteurs de production agricole et surtout des produits pétroliers. Le troisième problème découle du prix peu élevé des denrées, surtout de nos jours, mais la situation dure

depuis un certain temps déjà. Et c'est le secteur du bœuf qui en souffre le plus. Le quatrième problème est attribuable aux astronomiques taux d'intérêt flottants. Dans beaucoup trop de cas, ce dernier problème est la goutte qui fait déborder le vase.

Bien que certains secteurs régis par la gestion de l'offre—excellent instrument de commercialisation—connaissent aujourd'hui une plus grande stabilité financière, ils ne sont en aucune façon entièrement protégés de ces problèmes ni même complètement dédommagés. Si ces problèmes persistent, les producteurs continueront de perdre beaucoup d'argent. Ceux dont le ratio endettement-immobilisations est défavorable éprouveront des difficultés financières et finiront par fermer leurs portes. Ce que je veux faire comprendre, c'est qu'étant donné la conjoncture actuelle, ce n'est qu'une question de temps.

On peut décrire le problème des coûts d'exploitation par les exemples suivants qui montrent quelle a été la hausse des coûts en pourcentage entre 1970 et 1980. Les produits pétroliers ont augmenté de 166 p. 100; les engrais, de 197 p. 100; les pesticides, de 243 p. 100; le fourrage et les semences, de 160 p. 100; et enfin, écoutez bien ce chiffre, les frais d'intérêt ont augmenté de 360 p. 100.

Il faut noter que ces hausses ne tiennent pas compte des flambées du prix de l'énergie et des intérêts en 1981. En fait, si les taux d'intérêt restent élevés et si le coût de l'énergie double d'ici à quelques années, les coûts d'exploitation subiront des hausses semblables en moitié moins de temps. En 1960, la dette agricole totale des Canadiens n'était que de 1.6 milliard de dollars. En 1970, elle était passée à 4.2 milliards et, en 1979, à 13 milliards. On prévoit qu'en 1981 la dette agricole totale des Canadiens pourrait atteindre 15 milliards de dollars.

Une telle dette serait supportable à un taux d'intérêt de 10 p. 100 si les prix augmentaient, mais elle ne l'est manifestement pas si les prix sont trop bas et si les taux d'intérêt atteignent 20 p. 100. En 1979, les agriculteurs de l'Ontario ont payé 373 millions de dollars en intérêts par rapport à environ 95 millions de dollars en moyenne pendant la période de cinq ans allant de 1970 à 1974. En 1981, on prévoit que les intérêts payés par les agriculteurs ontariens s'élèveront à environ 621 millions de dollars. C'est plus que leur revenu total.

Il y a quelques jours, je me suis entretenu avec M. Henry Epp, président de l'Ontario Greenhouse Vegetable Producers Marketing Board, et il m'a signalé qu'il se préoccupait non seulement des taux d'intérêt, mais aussi du prix de l'énergie. Il m'a dit qu'il y a environ cinq ans, on pouvait chauffer une acre de serres pour moins de \$10,000. Aujourd'hui, le chauffage coûte \$40,000 l'acre et le prix pourrait facilement doubler d'ici à 1985.

Quelqu'un a mentionné que les agriculteurs achètent au détail et vendent en gros et qu'ils sont assujettis à une politique de contrôle des salaires et des prix depuis des années. C'est tout à fait exact. L'exemple que je voudrais donner vient d'un certain Seldon Parker, qui exploite une ferme dans le comté de Victoria. Il fonde avec raison son exemple sur le maïs et montre clairement à quel point cette denrée a perdu de son pouvoir d'achat. Incidemment, le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) parle fréquemment du nombre de programmes qui existent maintenant. Il aime notamment beaucoup parler des avantages du programme de paiements anticipés, mais le maïs